



« Contribution de l'Espace à la PESD »
Parlement européen, mercredi 2 mai 2007

*Délibérations de la 8e Conférence interparlementaire européenne de
l'Espace*

*M. François Roelants du Vivier,
Président de la CIEE en 2006
Président du Groupe parlementaire belge sur l'Espace*

10 mai 2007

Monsieur le Président,
Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi une grande joie de pouvoir participer aujourd'hui à cette audition sur ce thème d'une actualité brûlante qu'est la politique de sécurité et de défense européenne et plus particulièrement le rôle que l'espace y occupe. Cela me fait d'autant plus plaisir qu'il s'agit d'un nouveau pas vers une concertation à laquelle la conférence interparlementaire européenne de l'Espace a également contribué en organisant en coopération avec l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale un colloque sur ce thème à Kourou, en Guyane française, en 2006.

La plupart d'entre vous ne savent peut-être pas ce qu'est cette Conférence interparlementaire européenne de l'Espace que j'ai eu l'honneur de présider en 2006. Voici en quelques mots dans quel contexte cet organe a vu le jour.

Il ne faut pas vous convaincre de l'importance de l'espace pour l'Europe ni de l'Europe pour l'espace. Des personnes travaillent avec acharnement tant dans le cadre de l'ESA que dans le cadre de l'Union européenne pour faire de ce projet spatial européen un succès.

Mais on oublie trop souvent que ce succès dépend dans une large mesure des moyens financiers que les gouvernements veulent consacrer à ce projet. Quand l'économie ne va pas aussi bien que certains l'espèrent, les gouvernements ont tendance à rogner sur le budget spatial pour investir davantage dans des applications plus concrètes ou plus modestes comme par exemple celles qui sont liées aujourd'hui au changement climatique.

Dans une démocratie parlementaire, la décision finale en matière budgétaire appartient au parlement. C'est le parlement qui peut forcer le

gouvernement à changer de point de vue si nécessaire. Les parlements nationaux ont donc un rôle important à jouer dans le maintien et l'augmentation des budgets spatiaux nationaux.

Le Parlement a également un rôle, tout aussi important, de contrôle et de questionnement de l'Exécutif. En Belgique par exemple, les questions posées au ministre compétent pour la politique spatiale, ont pour singulière conséquence de forcer le ministre ou le responsable invité à se démasquer quelque peu et même à répondre ce que le secteur spatial attend de lui alors que son mutisme en a jusqu'alors préoccupé plus d'un. Mais pour ce faire, il est essentiel que les parlementaires soient bien informés sur les enjeux du secteur spatial, sur son potentiel et les problèmes qui se posent. Et ceci non seulement pour qu'ils prennent des décisions en connaissance de cause mais aussi pour leur permettre de les défendre et d'en informer le grand public.

Les hommes politiques doivent à tout moment pouvoir rendre des comptes à leurs électeurs. Ils devront pouvoir justifier pourquoi plus d'argent est consacré à l'espace plutôt qu'à d'autres fins peut-être apparemment plus populaires. La connaissance de ce secteur est donc essentielle.

Il est vrai que les parlementaires ont déjà un agenda chargé et la connaissance en matière spatiale est bien souvent affaire d'intérêt personnel ou d'implication professionnelle. Approfondir ses connaissances n'est donc pas toujours chose évidente.

C'est dans ce contexte qu'il a été décidé au sein de différents parlements nationaux européens de mettre en place des groupes parlementaires spécialisés en questions spatiales. La Belgique a franchi le pas, en juillet 2000. Un groupe de travail « Espace » a été créé au sein du Sénat belge et depuis 2004, j'ai eu l'honneur de le présider. Dès le départ, des représentants des principales institutions européennes, du gouvernement

fédéral et du monde scientifique et industriel ont été associés aux travaux du groupe. Les membres belges du Parlement européen et les députés qui sont intéressés y participent également.

D'autres pays européens ont suivi cet exemple. Le besoin d'une coordination au niveau européen s'est dès lors vite fait sentir. Le principe était clair et simple: il s'agissait de mettre en place une coopération informelle entre les membres des parlements nationaux pour permettre à chacun de mieux comprendre le secteur spatial et mieux évaluer et contrôler les initiatives européennes.

En 1999, des parlementaires français, allemands, italiens et britanniques ont conclu un accord à l'occasion de la première conférence interparlementaire européenne de l'espace (ou CIEE) organisée à Paris, sous présidence française. Une charte pour une coopération interparlementaire prévoyant la création d'une conférence européenne interparlementaire, fut adoptée. La Belgique et l'Espagne y adhérèrent en 2001. Une nouvelle charte a été adoptée en 2006 sous présidence belge, formalisant le fonctionnement et le statut de la CIEE.

L'objectif est de se réunir au moins une fois par an sous la présidence d'un des membres de la conférence. Ces rencontres ont pour but d'échanger des informations sur les initiatives nationales et européennes en matière spatiale et de promouvoir la compréhension réciproque de la politique nationale. Les résolutions et les conclusions de la Conférence traduisent les positions communes. L'ambition est d'élargir la conférence à tous les membres de l'ESA et de l'Union européenne. La République tchèque a été le premier des nouveaux pays membres de l'Union européenne à y adhérer en 2006. La Pologne suivra en 2007.

Les présidences successives, italienne, belge, britannique, allemande, espagnole, française et de nouveau belge, ont étoffé la CIEE, au point de

pouvoir déclarer aujourd'hui, sous une nouvelle présidence italienne, 8 ans après sa création, que cette conférence est un grand succès.

En effet, au-delà de la simple information mutuelle, et en partie grâce aux contacts personnels amicaux qui se sont créés entre les uns et les autres, c'est une ambition commune qui s'est dégagée, dans un esprit européen. Au cours des conférences passées, des positions très claires ont été adoptées sur la coopération entre l'ESA et l'Union Européenne, le maintien du juste retour, l'augmentation substantielle des moyens financiers consacrés à l'espace, la protection du secteur industriel européen et le rôle qu'y jouent les PME, l'importance de la formation et de la motivation des jeunes, etc.

Mieux, la conférence a souvent exprimé des points de vue révolutionnaires qui ont suscité de nombreuses controverses en Europe et ailleurs.

Comme je l'ai déjà dit, j'ai eu l'occasion comme président du groupe parlementaire de l'espace belge de présider la CIEE en 2006. Dans ce cadre, trois événements ont été organisés.

- Le mercredi 26 avril 2006, la présidence belge de la CIEE a organisé au Sénat, en collaboration avec le Service de la Politique scientifique fédérale et l'Université de Louvain, un colloque sur le droit spatial, intitulé *"Vers un cadre légal pour les activités spatiales et leurs applications: perspectives belges, comparatives et européennes"*. L'avant-midi a été consacré à l'étude des différentes législations nationales en matière spatiale et à l'examen de possibles initiatives européennes comme une harmonisation du cadre juridique pour les activités spatiales. L'après-midi avait comme sujet les implications juridiques de l'utilisation des applications spatiales dans les politiques de transports, d'environnement et de sécurité.

- La 8e CIEE s'est tenue du lundi 12 au mercredi 14 juin 2006 au Sénat. Des délégations des parlements nationaux des pays membres de l'ESA, de l'Union européenne et des principaux pays concernés par l'espace ainsi que des représentants des différents organes internationaux compétents, des représentants du monde scientifique et de l'industrie, ont participé aux travaux. Une nouvelle charte pour la CIEE et les conclusions finales reflétant le contenu des débats, ont été adoptées. Les thèmes abordés étaient les grands projets spatiaux européens comme Galileo et GMES, la politique spatiale européenne et la coopération industrielle internationale, les applications spatiales et les vols habités, et la relation entre l'Espace et l'éducation.
- Du lundi 18 au vendredi 22 septembre 2006, la présidence belge de la CIEE a organisé en collaboration avec l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale et avec le soutien d'Arianespace, l'ESA et le CNES, un séminaire sur l'espace, la défense et la sécurité auquel a participé une délégation du Parlement européen sous la présidence de M. von Wogau. Ce séminaire s'est tenu à Kourou, en Guyane française.

Des délégations des parlements nationaux européens, des membres de l'Assemblée de l'UEO et de l'OTAN, des membres du Parlement européen, des représentants des différents acteurs institutionnels (ESA, Commission européenne, Bureau des Nations Unies pour les affaires spatiales, etc.), des experts en défense et en sécurité et des représentants des gouvernements nationaux ont participé à ce séminaire. Au total, plus de 150 participants, dont plus de la moitié étaient des parlementaires, ont débattu pendant 3 jours de la politique spatiale et de son lien avec la défense et la sécurité.

Ce fut un réel plaisir de réunir autant de parlementaires venus d'autant de pays européens différents: jamais un colloque sur l'espace n'avait suscité

une telle concentration de parlementaires. Tous les participants sont repartis avec le même niveau de connaissance. Si venir à Kourou était important en soi pour poser toutes les questions, pour établir un diagnostic et avancer des idées pour l'avenir, il ne s'agissait pourtant que d'un premier pas. Il reste beaucoup à faire pour entretenir le mouvement – rôle qui incombe aux parlementaires.

Pour contribuer au débat d'aujourd'hui, je me permettrai de rappeler brièvement les conclusions que la CIEE a tirées à deux reprises en 2006 sur le rôle du spatial dans le domaine de la PESD.

Déjà en juin 2006, au cours de la 8e CIEE à Bruxelles, les délégations française, espagnole, italienne, allemande, britannique, belge et tchèque ont tirés entre autres les conclusions suivantes :

1. la Commission européenne et l'ESA doivent coopérer avec l'Agence européenne de défense afin d'élaborer une position européenne commune sur les questions de sécurité et de défense liées aux programmes spatiaux européens, notamment Galileo et le GMES ;
2. Galileo représente le résultat le plus notable de la politique spatiale européenne. Un débat ouvert et constructif est nécessaire sur l'utilisation possible du programme Galileo aux fins de sécurité et de défense ;
3. de même, un débat ouvert et objectif sur l'utilisation possible du programme GMES pour la sécurité et la défense est indispensable.

A Kourou, les débats ont mené aux conclusions suivantes, qui s'appuient sur des idées déjà développées avant 2006 notamment par l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale :

1. L'Union européenne et tous les pays qui participent aux activités du Centre satellitaire de l'Union européenne à Torrejon doivent envisager un élargissement de ses missions, en vue de développer une capacité de gestion du champ de bataille qui nécessitera l'utilisation de systèmes de télédétection, de communication, de météorologie, d'écoute électronique et, à long terme, d'alerte avancée. Ceci n'est pas possible sans une augmentation substantielle du personnel civil et militaire. Un recours à l'ensemble des satellites commerciaux et l'utilisation ponctuelle de satellites militaires doit être envisagé. La création d'une capacité de renseignement, en relation avec un futur service européen de renseignement est nécessaire.
2. L'importance du domaine spatial dans la défense européenne en vue d'assurer l'indépendance stratégique de l'Union européenne est claire. Les intervenants institutionnels – la Commission européenne, l'ESA, les agences spatiales nationales – doivent s'adapter à la nouvelle situation tout comme l'a fait l'industrie. La nécessité d'une coopération étroite entre politiques et industriels, encourageant la présence de ces derniers auprès des décideurs en vue de progresser conjointement sur la voie d'une politique spatiale cohérente est évidente.
3. La disponibilité d'un système de surveillance de l'espace est la condition indispensable au déploiement de tout engin spatial à des fins de sécurité. La surveillance de l'espace est aussi importante, pour des raisons de sécurité, que la surveillance effectuée à partir de l'espace. L'acquisition d'un tel système par l'Union européenne n'aurait absolument pas pour but de rivaliser avec les Etats-Unis dans ce domaine, mais ce système devrait au contraire être considéré comme complémentaire de

son homologue américain, de même que la constellation Galileo fonctionnera parallèlement au système GPS.

Les débats du colloque ont finalement mis en relief la nécessité d'augmenter les budgets consacrés à l'espace au niveau national et européen et de renforcer la coopération entre les institutions de sécurité et l'ESA.

Monsieur le Président,
Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,

Le Président Chirac a déclaré il y a peu de temps que « l'espace est un enjeu politique et stratégique ». D'autres hommes politiques ont dit la même chose. Mais nous devons nous donner les moyens de réaliser cette politique. Il ne sert à rien d'accuser les premiers de la classe. Mieux vaut travailler pour améliorer la position de l'Europe. Il a été dit clairement durant ce colloque à Kourou que chaque jour qui passe, l'Europe perd des avantages comparatifs. Toutes les puissances spatiales qui entourent l'Europe se sont données les moyens de réaliser leur politique car elles ont compris que les technologies spatiales étaient au coeur des systèmes de défense.

Lorsqu'on parle de sécurité et de défense, la sécurité doit être comprise dans son sens le plus large. L'Europe est probablement la plus grande puissance au monde dans le domaine de l'aide au développement. Elle a besoin de systèmes d'observation, de navigation, de positionnement et de télécommunications plus performants pour être encore plus efficace et mieux montrer les valeurs que nous véhiculons en tant qu'Européens.

Nombreux ont été les orateurs à Kourou à déplorer que les efforts soient dispersés. Le moment est donc venu d'agir. Les parlementaires, les

industriels et les militaires doivent mobiliser leurs efforts pour mieux protéger l'Europe à l'extérieur et à l'intérieur et lui permettre de mieux jouer son rôle en matière d'aide au développement.

Beaumarchais a dit : « sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur ». En d'autres termes, il est essentiel d'attirer l'attention des différents groupes sur les domaines où des efforts pourraient être faits. Il faut maintenant que les parlementaires produisent moins de rapports et de résolutions et qu'ils agissent davantage.

Quant aux militaires, ils doivent oublier la pratique de la chasse gardée pour coopérer davantage. Les forces armées des 25 Etats membres ont à elles seules suffisamment de généraux pour former une armée mexicaine ! Il faut davantage de coopération, d'intégration, et un nouvel état d'esprit. Même si on rencontre toujours une certaine résistance au sein des forces armées à l'encontre des moyens satellitaires, c'est aux parlementaires qu'il appartient de montrer le chemin vers la mise en place d'un système européen de défense satellitaire.

Pour terminer, l'industrie doit elle aussi faire un effort: nombre de ses représentants font preuve de talents oratoires qui leur seraient utiles en politique ! Mais même s'ils ne souhaitent pas s'engager personnellement sur cette voie, ils ont toujours la possibilité et, en fait, le devoir de faire pression sur les gouvernements et les parlementaires et d'entreprendre des actions publiques. Ils doivent continuer à aller voir les hommes politiques pour les informer et être francs avec eux pour tout ce qui concerne la sécurité et la défense.

Voilà les conclusions qui ont été tirées du colloque de septembre 2006. Le fait même qu'il ait eu lieu était un début prometteur – non seulement pour l'espace, mais aussi pour l'idée qu'on se fait de l'Europe et de ses

valeurs. Ce sont les raisons qui nous ont réunis et continueront de nous rassembler à l'avenir.

Aujourd'hui, on peut dire que le secteur spatial européen connaît une passe difficile: les problèmes autour de Galileo, les économies en matière d'exploration de l'espace, une nouvelle communication de la Commission européenne et de l'ESA sur une nouvelle stratégie spatiale européenne qui se fait attendre, les plans bien trop vagues concernant le suivi des importants programmes comme GMES, en sont autant de signes.

Il est dès lors essentiel que nous, parlementaires, puissions convaincre nos gouvernements de prêter à nouveau attention au secteur spatial. Les parlementaires doivent une fois de plus être le levier qui pousse les gouvernements à agir. L'utilité de l'espace tant pour la sécurité du citoyen que pour l'humanité en général ne pourra être assurée qu'à ce prix.

Ce débat n'est encore qu'à ses balbutiements. La CIEE, de concert avec l'Assemblée de l'UEO, n'ont fait que l'entamer. Je suis dès lors particulièrement heureux de voir que le Parlement européen a accepté de relever le gant pour arriver avec les parlements nationaux à une vision commune bénéficiant à l'Europe et ses concitoyens.